

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CM : REUNION du 29 aout 2014

2014-07

Le Conseil municipal s'est réuni en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, sous la présidence du Maire Franck BELTRAME, le vingt neuf aout 2014, à 20 heures 30, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 25.08.2014

Etaient présents : Mrs FRANCK BELTRAME, REGIS BUTLINGAIRE, CHRISTIAN DARNOIS, JEAN PIERRE DEVOISE, JOSEPH JACOBS, STEPHANE KOUIDER, PATRICIA MALGRAS, ERIC ROMAC et PATRICE MARQUIS

Etaient absents : Mmes SYLVIE CURIN et M. JEAN LUC GRAVEL (excusés)

Procurations données : néant

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Le quorum étant atteint, Mme MALGRAS Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

EAU : approbation du rapport RPQS : DELIBERATION n°30

Le Conseil, après délibération décide d'approuver le RPQS 2013.

Décision prise à l'unanimité.

CESSION BOIS AUX HABITANTS, tarifs 2014-2015 : DELIBERATION n°31

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide de fixer le tarif 2014-2015 à 7€ le stère.

9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

ACHAT MATERIEL, VOIR SOLIDARITE : DELIBERATION n°32

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acheter un tracteur avec benne, girobroyeur pour un montant de 3000€ et une tondeuse pour environ 1000€

9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

DEMANDE DE L'ALPP : DELIBERATION n°33

L'ALPP demande l'autorisation d'implanter un abri à structure acier démontable de 5mx10m à l'étang du Poncet.

Le conseil, à l'unanimité autorise l'ALPP à implanter un abri sous réserve de vérifier s'il faut un permis de construire ou une déclaration de travaux.

9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

ETANG, voir délégation à l'association: DELIBERATION n°34

Les termes de la délibération du CM du 10.09.2002 sont toujours en vigueur concernant la gestion de l'étang du poncet qui avait été confié à l'association de loisir et pêche du poncet.

9 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

LOCATION SALLE : état des lieux : DELIBERATION n°35

Un salarié de la commune fera l'état des lieux d'entrée et de sortie lors des différentes locations de salle.

Il sera demandé à M. CHATEL dans un premier temps, si M. CHATEL n'est pas disponible, ce sera Mme BARDOT qui s'en chargera. Leurs modalités de rémunération sera revue à une prochaine réunion.

1 voix contre, 2 abstentions, 6 voix pour

Questions et infos diverses

- Une réunion sur l'assainissement aura lieu avec les communes de Crion et Bonviller.
- L'appartement du RC est loué
- Pour préparer la gazette, il faut convoquer la commission communication, le 1^{er} tirage a été apprécié par les habitants.
- Un courrier sera fait à la personne qui a brûlé de l'herbe et passer la débroussailleuse dimanche matin.

Fin de la séance 22h46

Le Maire, Franck BELTRAME

Liste des membres présents et signature

Franck Beltrame	Jean-Pierre Devoise	Patricia Malgras
Régis Butlingaire	Jean-Luc Gravel (absent)	Patrice Marquis
Sylvie Curin (absente)	Joseph Jacobs	Eric Romac
Christian Darnois	Stéphane Kouider	
TRANSMIS S. PREF : 01.09.2014 AFFICHEE A LA PORTE DE LA MAIRIE : 01.09.2014		